

Pour une commune solidaire, cœur du vivre ensemble



Les associations de solidarité réunies au sein de l'Uniopss se mobilisent autour des élections municipales et intercommunales qui auront lieu les 23 et 30 mars 2014.

L'Uniopss considère que les communes et l'intercommunalité sont au cœur des bassins de vie, territoires clé pour animer la santé et les solidarités. La commune agissant au plus proche de la vie des personnes, cette élection impacte directement le quotidien des citoyens. Elle a d'autant plus d'importance que le climat social demeure sous tension, alimenté par la hausse du chômage et l'augmentation des inégalités.

Les élus municipaux sont des vecteurs de la solidarité sur les territoires. L'Uniopss compte sur leur mobilisation attentive aux actions développées par les citoyens pour consolider la cohésion sociale. Cette élection rappelle aussi l'importance de la solidarité entre les communes, en mutualisant leurs moyens, l'importance de renforcer les services à la population, de développer la cohérence des actions et des politiques publiques sur un territoire afin d'améliorer leur lisibilité pour les usagers. Les enjeux de l'intercommunalité sont fortement présents dans le contexte actuel.

L'Uniopss soutient l'action des élus pour l'emploi ; elle les invite à poursuivre leurs efforts pour les emplois aidés et pour l'insertion par l'activité, en particulier par la systématisation de clauses sociales dans les marchés publics. L'Uniopss espère de leur part une promotion active des acteurs de l'économie sociale et solidaire, source de dynamisme et d'attraction pour un territoire.

Les 23 et 30 mars prochains seront appelés à voter :

- 3,3 millions de demandeurs d'emploi
- 3,6 millions de personnes concernées par le mal logement
- 7 millions de personnes en situation de fragilité
- 20,7 millions de personnes âgées
- 1 million de personnes travaillant dans le secteur sanitaire, social et médico-social

Le réseau Uniopss-Uriopss et les associations de solidarité se mobilisent :

- ① Pour une commune accessible à tous
- ② Pour une commune, au cœur du vivre ensemble
- ③ Pour une commune, territoire de solidarité

① Pour une commune accessible à tous

L'Uniopss défend un égal accès aux droits pour tous ; sur ce point, les communes ont leur rôle à jouer.

- Agir pour un égal accès aux services, au logement, à la santé, c'est lutter contre les phénomènes de discrimination.
- Agir pour améliorer le quotidien des personnes, c'est aussi renforcer la cohésion sociale au sein de nos territoires, élément majeur pour restaurer la confiance entre les citoyens et les décideurs.

Logement

- S'engager *a minima* au respect de l'obligation légale de réalisation des logements sociaux et très sociaux
- Réaliser le cas échéant une réserve foncière et immobilière permettant de construire des logements sociaux ou des réalisations à caractère social au cœur de la cité
- Agir contre l'insalubrité des logements et la précarité énergétique
- Soutenir une gestion du foncier qui maintient la construction d'établissements au cœur de la ville
- Mettre en œuvre des réponses adaptées aux besoins diversifiés d'accueil (aires d'accueil et de grands passages) comme d'habitat permanent des gens du voyage

Accès aux services

- Développer les places d'accueil des jeunes enfants pour répondre à la demande des familles, notamment pour soutenir l'insertion professionnelle des femmes

- Respecter les obligations en matière de mise en accessibilité des lieux publics
- Mettre en place une offre de transport (bus urbains, transports à la demande...) visant à désenclaver les quartiers et les territoires ruraux
- Agir pour que les services scolaires soient effectivement au service de tous
- Favoriser l'accès à l'eau et à l'hygiène (points d'eau collectifs, bains-douches municipaux, toilettes publiques gratuites, enlèvement et traitement des déchets partout)
- Améliorer l'accès aux droits des bénéficiaires de l'aide sociale
- Assurer la domiciliation dans les CCAS

Santé

- Lutter contre les inégalités sociales de territoire
- Favoriser la création d'une permanence d'accès aux soins de santé de qualité dans les hôpitaux publics
- Renforcer l'accès à des soins pluridisciplinaires de proximité en soutenant l'implantation de maisons de santé et de centres de santé
- Développer des ateliers santé-ville-territoire et proposer des contrats locaux de santé à l'Agence régionale de santé (ARS)
- Développer des actions de prévention primaire en santé
- Renforcer l'action des collectivités au sein des conseils de surveillance des centres hospitaliers pour une prise en charge sociale des patients

② Pour une commune au cœur du vivre ensemble

L'Uniopss attend des communes leur mobilisation pour améliorer le quotidien des personnes les plus fragiles, lutter contre toute forme d'exclusion et renforcer le tissu social en encourageant la participation à la vie sociale ou en favorisant les liens intergénérationnels.

A ce titre la commune peut :

- Favoriser les liens intergénérationnels et inter-populationnels par le soutien de projets
- Soutenir activement les initiatives d'accompagnement des aidants naturels des personnes en perte d'autonomie
- Encourager la participation à la vie sociale et agir contre l'isolement
- Soutenir l'engagement citoyen, notamment des publics les plus fragiles
- Agir en faveur de la démocratie participative
- Favoriser l'accessibilité des plus fragiles à la culture, aux sports et aux loisirs
- Renforcer les politiques communes en faveur de la jeunesse, avenir de notre société
- Favoriser l'implantation commune de maisons relais ou de résidences sociales et d'hébergements sociaux (accueils d'urgence, CHRS, CADA...)
- Faciliter l'expérimentation sociale
- Promouvoir les coopérations économiques des acteurs de l'ESS

③ Pour une commune territoire de solidarité

L'Uniopss soutient l'engagement des citoyens dans la solidarité. Elle attend des communes leur pleine implication dans cette dynamique citoyenne pour organiser les réponses d'avenir. Agir ensemble, entre acteurs associatifs et décideurs publics mais aussi entre communes, développe une dynamique qui rend le territoire attractif, tant par les services à la population que par les liens sociaux qui s'y inscrivent.

Pour cela, il revient à la commune de :

- Soutenir la création de crèches à but non lucratif
- Faciliter la création de boutiques de solidarité
- Prévenir la marginalisation des enfants, en particulier avec des actions de prévention spécialisée
- Participer au développement de dispositifs intégrés d'accompagnement social et de soins (par exemple, coordination gérontologique)
- Agir contre les inégalités des quartiers et des territoires ruraux
- Systématiser les clauses sociales et d'insertion dans les marchés publics, favoriser l'insertion par l'activité économique
- Promouvoir la subvention pour mode d'allocation des ressources et soutenir l'emploi associatif

**Construire l'avenir, c'est conjuguer dans les communes
citoyenneté et solidarité**

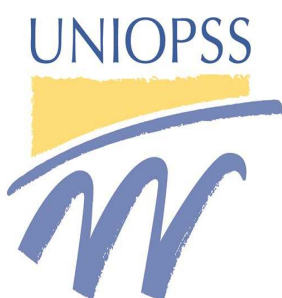
L'Uniopss

Unir les associations pour développer les Solidarités

Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) unit, défend et valorise les acteurs non lucratifs de solidarité. Elle porte auprès des pouvoirs publics la voix collective des associations sanitaires, sociales et médico-sociales.

L'Uniopss est présente sur tout le territoire au travers de 23 Uriopss (Unions régionales) et de plus de 100 fédérations, unions et associations nationales qui représentent 25 000 établissements et services du monde de la solidarité et qui mobilisent 750 000 salariés et plus de 200 000 bénévoles en équivalent temps plein.

Son expérience, sa connaissance du terrain et ses valeurs humanistes en font un observateur privilégié des besoins sociaux et un acteur majeur des politiques sociales.



Les valeurs qui nous rassemblent

- ▶ Primauté de la personne
- ▶ Non lucrativité et solidarité
- ▶ Participation de tous à la vie de la société
- ▶ Innovation dans les réponses sociales, alimentées par l'observation des besoins

www.uniopss.asso.fr

Élections municipales de mars 2014